



## Procès-Verbal Commission Régionale des COUPES

### Réunion du Lundi 13 Novembre 2023

Président : M. Pierre LONGERE.  
Présent : M. Jean-Pierre HERMEL.

### COUPES DE FRANCE 2023-2024

#### MASCULINE

##### Informations :

- 7<sup>ème</sup> tour le dimanche 19 novembre 2023 (entrée des clubs de L2, organisation FFF).
- 8<sup>ème</sup> tour le dimanche 10 décembre 2023.

##### Rappel important règlement :

Du 1<sup>er</sup> tour jusqu'aux demi-finales incluses, en cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, les équipes se départagent directement par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

#### DOTATION COUPE DE FRANCE MASCULINE 2023-2024

TOURS	Nbre clubs qualifiés	Dotation/club	Cumul /club amateur- L2
7 <sup>ème</sup> tour	184	6000 €	6000 €
8 <sup>ème</sup>	92	12000 €	18000 €
32 <sup>ème</sup> F	64	25000 €	43000 €
16 <sup>ème</sup> F	32	40000 €	83000 €
8 <sup>ème</sup> F	16	50000 €	133000 €
¼ F	8	85000 €	218000 €
½ F	4	170000 €	388000 €
Finaliste	1	450000 €	838000 €
Vainqueur	1	850000 €	1238000 €

#### FEMININE

##### Informations :

- 1<sup>er</sup> Tour Fédéral le dimanche 19 novembre 2023 (Organisation FFF).

Les 6 clubs de Ligue qualifiés en Coupe de France sont exemptés des deux prochains tours de la Coupe LAuRAFoot Féminine et ils rentreront dans cette compétition que lors des 8<sup>èmes</sup> de finale.

### COUPES LAuRAFoot

#### MASCULINE

Le 3<sup>ème</sup> tour aura lieu le dimanche 19 novembre 2023 à 14 h 30 avec 42 rencontres.

**La Commission Régionale des Coupes lance un appel à candidatures pour l'organisation des FINALES des coupes régionales FEMININE et MASCULINE « LAuRAFoot » LE SAMEDI 11 MAI 2024.**

**Le club candidat doit disposer d'un terrain classé en T3 ou T4 (minimum) avec éclairage homologué, 4 vestiaires, d'une tribune ainsi que d'une salle de réception.**

**Le club choisi se voit attribuer les différentes recettes.**

**Les candidatures doivent être adressées à la Commission Régionale des Coupes avant le 31 décembre 2023. La décision sera validée par le Bureau Plénier courant janvier 2024.**

Candidature reçue : US Annecy le Vieux.

Clubs exempts du 3<sup>ème</sup> Tour :

22 équipes qui seront directement qualifiées pour les 32<sup>èmes</sup> de Finale le 28 janvier 2024.

- **Les 7 clubs qualifiés au 7<sup>ème</sup> Tour** de Coupe de France : AS Domérat – CS Neuville – Velay Foot - Volvic CS – Chaponnay Marennes FC – Roannais Foot 42 – Roche St Genest FC.
- **Les 15 clubs suivants (matches de retard en championnat)** : US Annecy le Vieux – Lyon Montchat – AS St Genest Champanelle – Sauveteurs Brivois – Chambéry Savoie (2) – Côte Chaude – Oyonnax PV FC – US Mozac – Ambert Livradois – FC Péageois – CS Viriat – Eybens OC – Pays de Rance – Plaine Tonique – US St Galmier.

### **Rappel important règlement :**

Du 1<sup>er</sup> tour jusqu'aux demi-finales incluses, en cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, les équipes se départagent directement par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

### **FEMININE**

Le 2<sup>ème</sup> tour aura lieu le dimanche 19 novembre 2023 à 14 h 30 (heure d'hiver) avec l'entrée des équipes éliminées lors des derniers tours de Coupe de France Féminine de la phase régionale, soit 40 équipes concernées. Les 20 rencontres sont visibles sur le site internet de la ligue dès cette semaine rubrique « Compétitions » puis « Coupes ».

Les 6 équipes suivantes sont exemptées du 2<sup>ème</sup> et du 3<sup>ème</sup> tour de la Coupe LAuRAFoot Féminine : (qualifiées au tour fédéral de la Coupe de France Féminine)

GF Myf Bessay – AS St Martin en Haut – F. Bourg en Bresse P. 01 – Eveil Genas Azieu – FC Annecy – AS St Priest et sont directement qualifiées en 8<sup>èmes</sup> de Finale le 10 mars 2024.

### **Rappel important règlement :**

Du 1<sup>er</sup> tour jusqu'aux demi-finales incluses, en cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, les équipes se départagent directement par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

## **COURRIERS RECUS**

---

**US Annecy Le Vieux** : Candidature Finales LAuRAFoot. Noté.

**CR SECURITE** : Programmation des réunions de Sécurité. La Commission sera représentée à Lyon Duchère et à Chaponnay Marennes.

**PV organisation suite aux réunions à Bourg de Péage, FC Velay, Lyon Duchère, FC Villefranche Beaujolais.** Noté.

Le Secrétaire Général,

Pierre LONGERE

Le Secrétaire de Séance,

Jean-Pierre HERMEL